

Politique des Droits de l'Homme

Résolu s'engage à respecter tous les droits humains internationalement reconnus de nos employés, des communautés d'accueil et des autres parties prenantes concernées, tels que reconnus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (ONU), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, l'Organisation internationale du travail (Conventions fondamentales de l'OIT) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous nous engageons à veiller à ne pas être complices de leur violation. Nous mettrons en œuvre des systèmes, des pratiques et des normes de gestion solides qui visent à prévenir, éviter, atténuer et remédier aux impacts néfastes sur les droits de l'homme dans nos opérations et tout au long de nos chaînes d'approvisionnement.

Resolute Mining Limited (Resolute) est une société d'exploration, de développement et d'exploitation aurifère multi-actifs qui est cotée à la Bourse Australienne (ASX: RSG) et à la Bourse de Londres (LSE: RSG).

En tant que membre du Conseil Mondial de l'Or, Resolute souscrit aux « Principes Permettant une Exploitation Minière Aurifère Responsable » (RGMPs), les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme. Nous nous engageons à développer des pratiques prenant en compte, mais sans s'y limiter, les « Normes de Performance » de la Société Financière Internationale, le « Cadre de Développement Durable » du Conseil International des Mines et des Métaux (ICMM), les « Principes Directeurs Relatifs aux Entreprises et aux Droits de L'Homme » de L'ONU, et les Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l'Homme.

Tout respecter cet engagement, Resolute s'engage à :

- Se conformer à tout(e) loi, règlement et condition de permis en vigueur dans les juridictions dans lesquelles nous opérons;
- Veiller à ce qu'une diligence raisonnable en matière de droits de l'homme soit prise en compte dans le cadre de gestion des risques de la Société et à ce que les risques réels et potentiels relatifs aux droits de l'homme soient périodiquement mis à jour et gérés de manière efficace;
- S'engager régulièrement sur des questions relatives aux droits de l'homme avec les parties prenantes concernées, y compris les communautés d'accueil et les institutions gouvernementales locales. Communiquer avec eux d'une manière culturellement appropriée pour comprendre les attentes locales concernant les droits de l'homme et faciliter leur participation pour le développement et le suivi de notre approche en matière des droits de l'homme;
- Établir des mécanismes de réclamation et de recours pour chaque opération minière, où les allégations d'infractions aux droits de l'homme par

tout membre du personnel ou sous-traitant peuvent être enregistrées, signalées et enquêtées. Veiller à ce que tous les mécanismes soient justes, accessibles, cohérents et adaptés à la culture locale. Si nous avons causé ou contribué à des effets négatifs en matière de droits humains, nous contribuerons à la réhabilitation sans limiter l'accès aux procédures judiciaires ou autres procédures légitimes;

- Respecter les droits collectifs des peuples autochtones, leur histoire, leur culture, leur lien avec la terre et leurs moyens de subsistance traditionnels. Consulter de manière significative, en reconnaissant leur droit au consentement libre, préalable et éclairé pour toute activité commerciale qui pourrait avoir un impact négatif sur eux tout au long du cycle de vie de la mine, conformément aux normes internationales. Fournir des processus appropriés d'engagement, de consultation et de consentement pour les communautés locales;
- Offrir des conditions de travail justes, décentes et sûres, exemptes d'abus, de harcèlement, de violence et de discrimination en matière d'emploi et de profession;

Respecter les droits de tous les employés et sous-traitants à la liberté d'association et à la négociation collective;

- Mener des enquêtes appropriées visant à éviter l'emploi de toute personne impliquée dans des violations des droits humains ;
- Offrir à notre personnel des formations qui visent à leur permettre d'identifier, de traiter et de signaler efficacement des problèmes liés au

Veiller à éradiquer toutes les formes d'esclavage moderne et de travail forcé, obligatoire ou des enfants, et la traite des êtres humains dans nos opérations et le long de nos chaînes d'approvisionnement;

respect des droits humains et de promouvoir une culture qui respecte, protège et promeut activement les droits de l'homme;

- Soutenir les gouvernements hôtes dans leurs efforts de renforcement de la capacité des institutions nationales à assurer la responsabilité et le respect des droits de l'homme;
- Communiquer cette politique et les attentes de l'entreprise concernant la conduite éthique et les droits de l'homme aux fournisseurs, sous-traitants et prestataires de sécurité publique et privés. Les encourager à respecter et se conformer à notre politique des droits de l'homme, par des dispositions contractuelles et des principes d'approvisionnement appropriés;
- Mettre en œuvre cette politique en renforçant les systèmes de gestion, en entreprenant des évaluations des droits de l'homme à nos actifs, et en encourageant la responsabilité individuelle et le suivi des performances;
- Travailler en collaboration avec les autorités compétentes pour toute allégation d'infraction des droits de l'homme dans nos opérations ou le long de nos chaînes d'approvisionnement. Nous ne tolérerons ni contribuerons aux menaces, à l'intimidation ni aux attaques (physiques et légales) contre les défenseurs des droits humains en ce qui concerne nos opérations
- Rendre compte de notre performance en matière de respect des droits de l'homme au Comité de Durabilité de Resolute. Rendre compte de manière proactive aux parties prenantes concernées et produire des rapports annuels de durabilité.

Terry Holohan
Directeur général et chef de la direction
Aout 2022